



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

musées

Question écrite n° 3441

Texte de la question

M. Gérald Darmanin attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le développement de la politique de démocratisation culturelle. Il souhaite ainsi notamment connaître le sentiment du Gouvernement sur la question de la gratuité des musées pour les jeunes.

Texte de la réponse

Depuis une dizaine d'années, différentes dispositions ont été prises par le ministère de la culture et de la communication pour favoriser un plus large accès de tous aux collections permanentes des musées nationaux placés sous sa tutelle : gratuité les premiers dimanches du mois, exonération pour les moins de 18 ans, les personnes dont les ressources se réduisent aux minima sociaux, les visiteurs présentant un handicap (moteur, visuel, auditif ou psychique) et leurs accompagnateurs, certaines catégories de professionnels et d'étudiants. L'expérimentation d'une gratuité totale pendant le premier semestre 2008 dans 14 musées et monuments nationaux relève de la même philosophie. Enfin, le 4 avril 2009, la gratuité accordée aux moins de 18 ans est étendue aux jeunes jusqu'à 26 ans dans tous les musées et monuments nationaux. Ce sont d'abord les jeunes ressortissants de l'Union européenne qui en bénéficient puis, à partir du mois d'août, tous ceux qui résident dans les pays de l'Union européenne (UE). De plus, les enseignants du Primaire et du Secondaire se voient accorder la gratuité sur présentation du Pass Education qu'ils peuvent obtenir auprès de leur chef d'établissement. S'inspirant totalement ou partiellement de l'action du ministère de la culture et de la communication, des collectivités territoriales se sont mises à appliquer un principe de gratuité (totale ou catégorielle, temporaire ou permanente), par exemple les municipalités de Paris, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Nice... Plusieurs campagnes d'enquêtes par sondage réalisées in situ dans les musées en 2010 et 2011, ainsi que les données de fréquentation relevées de 2009 à 2012, informent sur la dynamique de l'élargissement des publics jeunes : L'expérimentation d'un semestre de gratuité en 2008 avait ainsi fait l'objet d'une importante enquête qui, parmi d'autres résultats, mettait en évidence une « culture de la gratuité » paramétrée par la variable générationnelle : les moins de 30 ans apparaissaient comme les mieux informés et les plus pratiquants de la gratuité des lieux patrimoniaux. Ce résultat avait, en quelque sorte, achevé de convaincre du bien-fondé d'une gratuité catégorielle à destination des 18-25 ans. Le suivi d'impact de la mesure, instaurée à partir d'avril 2009, d'une gratuité destinée aux 18-25 ans résidant dans l'un des pays de l'UE, confirme une forte mobilisation de cette classe d'âge et sa traduction par une pratique nettement augmentée des musées nationaux pour les jeunes de toute origine sociale. Le décompte des entrées dans les musées nationaux (ministère de la culture et de la communication), entre avril 2009 et décembre 2011, permet d'indiquer que la présence des 18-25 ans a fortement progressé et que 5,7 millions de visites sont à mettre au crédit de la mesure de gratuité, dont 2,275 millions en 2011. Au 1er semestre 2012, ce nombre atteint 1,2 millions, soit +13 % par rapport à 2011 pour la même période. L'enquête par questionnaires auprès de 3 000 jeunes visiteurs, réalisée entre l'hiver 2009 et le printemps 2010 dans une quinzaine de musées à Paris et en régions, montre que la gratuité entre dans la décision de visite chez deux jeunes sur trois : on ne serait pas venu sans elle, elle aide à concrétiser un projet de visite ou elle enrôle dans un projet conçu par l'entourage. Deux sur trois sont en cours d'étude, 14 % ont

achevé leur formation initiale (une moitié en stage ou en apprentissage, l'autre au chômage) et près de 20 % sont déjà des actifs. Ils sont 45 % à être issus des classes moyennes et 30 % de la classe supérieure. Mais le quart provient d'un milieu populaire et ce sont ceux-là qui s'avèrent les plus mobilisés par la gratuité. Une hyper mobilisation est également plus fréquente parmi les jeunes gens chez lesquels, souvent, la gratuité initie un projet de visite ; tandis que chez les jeunes femmes, un tel projet existe déjà généralement et la gratuité le porte à son terme. La construction de la familiarité avec le monde des musées est favorisée : la gratuité fait découvrir (70 % venaient pour la 1^{re} fois dans le musée où ils ont été enquêtés) et fidélise (65 % en avaient déjà fait usage dans un ou plusieurs établissements). La gratuité mobilise un peu plus souvent ceux dont les sorties de loisir relèvent plutôt de la culture « Jeunes » (concerts de rock, spectacles d'humour, cinéma) que de la culture « cultivée » (théâtre, opéra, danse et musique classique ou contemporaine). Au total, les 18-25 ans pensent que la gratuité constitue un « coup de pouce » ou un « plus » aux pratiques culturelles (85 %), voire qu'elle est « normale » (14 %). Moins de 1 % la juge sans importance. Ainsi, la gratuité du musée semble être en phase avec cette étape de la construction identitaire du jeune adulte caractérisée par la diversification maximale des pratiques culturelles et l'expérimentation d'une liberté éphémère et de l'apesanteur sociale.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3441

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 août 2012](#), page 4807

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 427